

COLLECTIF VELOS EN VILLE



Bulletin d'adhésion (à remplir en lettres capitales)

Madame Monsieur
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone fixe : Mobile :
Courriel (pour la newsletter) :@.....
Date de naissance : ... / ... /

Je suis disponible pour aider le Collectif pour (cocher) :

- Administration Aménagements cyclables Vélo-école Atelier accueil
 Atelier mécanique Communication Organisation de balades
 Écomobilité Événements Pas disponible

Important :

Nous ne sommes pas un réparateur de vélo et de fauteuil roulant non motorisé mais un atelier d'auto-réparation ou chacun prend en charge la réparation de son vélo ou de son fauteuil roulant non motorisé et est conseillé par des bénévoles. L'adhérent est responsable de la qualité de la réparation de son vélo ou de son fauteuil roulant non motorisé.

En cas d'accident dans l'atelier c'est l'assurance individuelle de responsabilité civile qui couvre chaque adhérent.

En adhérant à l'association Vélos en Ville, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au local.

Signature :

Adhésion

Simple (18 €) Réduite (9 €) Couple (34 €) Famille (36 €)

Payé en espèces chèque

Adhésion à compter du :/...../..... N° adhérent :

COLLECTIF VELOS EN VILLE



Bulletin d'adhésion (à remplir en lettres capitales)

Madame Monsieur
Nom : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone fixe : Mobile :
Courriel (pour la newsletter) :@.....
Date de naissance : ... / ... /

Je suis disponible pour aider le Collectif pour (cocher) :

- Administration Aménagements cyclables Vélo-école Atelier accueil
 Atelier mécanique Communication Organisation de balades
 Écomobilité Événements Pas disponible

Important :

Nous ne sommes pas un réparateur de vélo et de fauteuil roulant non motorisé mais un atelier d'auto-réparation ou chacun prend en charge la réparation de son vélo ou de son fauteuil roulant non motorisé et est conseillé par des bénévoles. L'adhérent est responsable de la qualité de la réparation de son vélo ou de son fauteuil roulant non motorisé.

En cas d'accident dans l'atelier c'est l'assurance individuelle de responsabilité civile qui couvre chaque adhérent.

En adhérant à l'association Vélos en Ville, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur, mis à ma disposition au local.

Signature :

Adhésion

Simple (18 €) Réduite (9 €) Couple (34 €) Famille (36 €)

Payé en espèces chèque

Adhésion à compter du :/...../..... N° adhérent :